# Actualités



Bulletin d'information Février 2017

A la sortie d'un premier bulletin on peut se demander si le second trouvera sa place. Ce numéro reflète la multiplicité de nos champs d'intervention et répond à la question.
Une métaphore que j'utilise régulièrement: Notre activité s'apparente à un tambour de machine à laver qui ne s'arrête jamais. Il est préférable d'arriver à s'en extraire de temps à autre. Je souhaite que ce bulletin vous le permette, au moins le temps de sa lecture !

JP BERGER

#### Hébergement/logement

# Emmanuelle Cosse lance le dispositif "Louer abordable" 2 février 2017

Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, a présenté, jeudi 2 février 2017, le nouveau dispositif "Louer Abordable". Ce dispositif fiscal, permet aux propriétaires de louer leur logement à niveau de loyer abordable, à destination des ménages modestes, en bénéficiant d'une déduction de 15 à 85% sur leurs revenus locatifs. En vigueur depuis le 1er février 2017, "Louer Abordable" doit permettre de développer l'offre sociale et solidaires en mobilisant le parc privé et plus particulièrement les logements vacants.

 $\underline{\text{http://www.logement.gouv.fr/emmanuelle-cosse-lance-le-dispositif-louer-abordable}}$ 

#### 115 / SIAO

1210 appels reçus au 115 en janvier dont :

- 171 demandes orientées vers les abris de nuit de Besançon, Pontarlier et Montbéliard;
- ◆ 24 orientations vers les différents hébergements d'urgence ;
- 272 appels réorientés vers l'Instance de régulation de la Préfecture;
- 21 demandes orientées vers un hébergement à l'hôtel, dont 8 suite à des violences familiales ou conjugales;
- 21 appels faisant suite à des violences.

Femmes victimes de violences

« Mal nommer un objet c'est ajouter au malheur de ce monde » (Brice Parain)

http://lesmotstuent.tumblr.com/

drame familial

drame conjugal

drame familial

drame conjugal

drame conjugal

drame conjugal

drame familial

pétage de plomb

drame conjugal

drame familial

pétage de plomb

drame familial

pétage de plomb

drame familial

drame familial

drame familial

drame familial

drame familial

LE NOMBRE DE SANS-ABRI EN HAUSSE ..



#### Dans ce numéro

- Dispositif « Louer Abordable »
- Les chiffres du 115 en janvier
- Réforme des Minimas sociaux
- Généralisation de la Garantie Jeune
- Inauguration Maison Relais l'Autre Toit
- Crise sociale et économique en Albanie

## **PRESSE**

### Réforme des minima sociaux : les décrets sont parus

Un premier décret (n° 2017-122) simplifie les modalités de demande et de calcul du revenu de solidarité active (RSA). Il prévoit que le montant de l'allocation fait l'objet d'un réexamen de manière trimestrielle et n'est pas modifié dans l'intervalle, sauf dans certaines hypothèses telles qu'une séparation. Il permet également d'effectuer une demande de RSA par télé service auprès des organismes de sécurité sociale chargés du versement de la prestation.

S'agissant de la prime d'activité, le texte introduit de manière similaire la possibilité d'un réexamen du montant versé, entre deux échéances trimestrielles, en cas de survenance d'une situation ouvrant droit à la majoration pour isolement.

Enfin, le décret étend de dix à vingt ans la durée maximale d'attribution de l'allocation aux adultes handicapés et du complément de ressources, applicable par dérogation aux personnes dont le taux d'incapacité permanente est supérieur ou égal à 80 %.

Un second décret (n° 2017-123) tire les conséquences, au niveau des textes réglementaires, des mesures de simplification des règles relatives aux minima sociaux mises en œuvre par l'article 87 de la loi du 29 décembre 2016 de finances pour 2017.

Ainsi, il abroge les dispositions qui définissaient des conditions spécifiques aux non-salariés pour accéder au RSA ou à la prime d'activité.

Il abroge également les dispositions régissant le Fonds national des solidarités actives, lequel est supprimé par l'article 152 de la loi de finances pour 2017.

Décret n° 2017-122 du 1er février 2017, JO du 2 février

Décret n° 2017-123 du 1er février 2017, JO du 2 février

http://www.gazette-sante-social.fr/35538/reforme-des-minima-sociaux-les-decrets-sont-parus

#### Généralisation de la Garantie Jeune depuis le 1er janvier 2017

Initiée en 2013 dans le cadre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté, elle s'adresse aux jeunes de 16 à 26 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, et en situation de grande précarité sociale (ressources inférieures à 470,95€ mensuels). Le dispositif propose aux bénéficiaires volontaires un accompagnement renforcé sur 12 mois délivré par les missions locales ; il est axé sur la dimension collective et les expériences de travail. Cet accompagnement est assorti d'une allocation forfaitaires de soutien de 470,95€/mois (cumulable jusqu'à 300 € par mois de revenus, puis dégressive). Pour la généralisation, le budget consacré par l'Etat à la garantie jeune augmente de 77 % afin de permettre d'accompagner tous les jeunes éligibles et volontaires pour s'y engager, soit une estimation de 150 000 jeunes pour l'année 2017.

Pour en savoir plus : consultez la page dédiée sur le site du Ministère.

Source: Flash Info FAPIL n° 53 / http://www.fapil.net/

Responsable de la publication : Hubert Moreau - GCS25 Rédaction : Equipe SIAO

### "L'autre toit", une nouvelle résidence sociale inaugurée à Besançon

Ce mardi 7 février 2017, à 11h, la maison relais de CCAS de Besançon "L'autre Toit" a été inaugurée chemin de l'Espérance à Besançon. Cette résidence sociale de 25 logements est destinée à des personnes vieillissantes, ou à

des personnes en situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique rend impossible l'accès à un logement ordinaire.

"La maison relais s'adresse de manière privilégiée aux personnes chez qui il est décelé une réelle capacité à s'adapter et à s'autonomiser dans la durée et selon leur rythme", présente Grand Besançon Habitat (GBH) propriétaire du bâtiment, "C'est un habitat durable sécurisé et sans limitation de durée qui est ainsi offert aux résidents". Le personnel de la maison relais ne propose pas d'accompagnement ou de suivi social, mais assure une mise en lien avec les services sociaux et de santé, des partenaires ou des prestations.

"Ce lieu vise à la réduction des risques pour des personnes qui présentent une hygiène de vie accentuant l'apparition précoce des symptômes de l'âge, une fragilité au niveau de la santé non ou insuffisamment prise en charge, des habitudes de vie peu compatibles avec des structures classiques et un grand isolement social et dont le renfermement sur elle-même aggrave la fragilité psychique." La résidence accueille également des personnes vulnérables qui se mettent en danger ou ne parviennent pas à préserver leur lieu de vie, se trouvant par exemple démunies suite à des vols répétés.

"En fonction de l'évolution de son parcours, le résident pourra, s'il le souhaite, engager un projet d'accession à un logement autonome", précise enfin Grand Besançon Habitat.

Source: http://www.macommune.info



#### Crise sociale et économique en Albanie

THE HUFFINGTON **POST** 

Durant l'année 2015, les médias internationaux ont relayé de manière récurrente le sujet de l'immigration, surtout des demandeurs d'asile en direction de l'Allemagne, le pays le plus touché jusqu'à présent avec 450.000 demandes. Ce pays n'a pas

été épargné non plus par les demandeurs d'asile venant d'Albanie. Les derniers mois presque 30.000 citoyens albanais, en majeure partie résidant en province, ont quitté le pays afin de demander l'asile économique dans les pays de l'Europe de l'Ouest.

Cela témoigne que l'Albanie, et surtout sa province, est touchée par une crise profonde socio-économique où des citoyens de tout âge et de toute catégorie socioprofessionnelle quittent le pays sans vraiment savoir où ils vont "débarquer" et quoi y faire. Les principaux responsables sont les politiciens, lesquels essaient de dédramatiser la situation aux yeux du monde avec une légèreté déconcertante.

Des politiciens non qualifiés, occupant des postes clés, abusant de leur pouvoir, détournant des fonds publics, avec un passé lié au crime, n'étant pas capables de relancer l'économie, se moquant de la population lors des campagnes électorales en lui donnant l'espoir d'une meilleure vie, sont en train d'amener la province albanaise à la

La pauvreté, l'absence de travail, les conditions de vie difficiles ne permettant même pas le minimum vital, le mépris de la classe politique où presque tout fonctionne par "piston" et les illusions d'une meilleure vie à l'étranger sont les causes de cet exode albanais, rural en majeure partie, en direction principalement vers l'Allemagne, à croire que l'Albanie est un pays en guerre. Pourtant, le duo politique Rama-Meta gouvernant le pays ont de grandes aspirations pour l'Albanie prétendant dans leur discours de vouloir l'intégrer dans l'Union Européenne. Les paroles s'envolent, il est nécessaire d'avoir plus d'actes.

